

Canada (Québec) : Liens entre le programme de formation de l'école québécoise et le programme de philosophie pour enfants.

Prévention de la violence dans un contexte multiculturel

Ginette Vincent, Service des ressources éducatives de la Commission scolaire Marie-Victorin, directrice adjointe, Québec

Prévention de la violence dans un contexte multiculturel

Il me fait plaisir de venir partager avec vous, à partir de mon expertise et de mon expérience dans le domaine de la pédagogie, ma réflexion au regard des orientations prises par l'école québécoise relativement à la prévention de la violence dans un contexte d'inclusion scolaire.

Dans le cadre du Programme de formation de l'école québécoise, je vais vous présenter les principes reliés à la scolarisation en classe ordinaire pour la majorité des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, les intentions éducatives du domaine général de formation "Vivre ensemble et citoyenneté", l'importance du développement des compétences transversales pour aider les jeunes à structurer leur identité, de même que les approches privilégiées pour faire de l'élève un apprenant pour la vie. Par la suite, je vais vous présenter certains énoncés de politiques adoptées par la Commission scolaire Marie-Victorin. Le tout dans l'intention de mettre en évidence la cohérence et la complémentarité qui existent entre ces principes et le programme Philo pour enfants / prévention de la violence.

I) Le programme de formation de l'école québécoise

À l'image de la société dont elle fait partie, l'école québécoise accueille des individus qui viennent de milieux sociaux et culturels divers et qui sont porteurs de traditions, de croyances, de valeurs et d'idéologies variées. Ainsi, l'école constitue un lieu privilégié pour apprendre à respecter l'autre dans sa différence, à accueillir la pluralité, à maintenir des rapports égalitaires et à rejeter toute forme d'exclusion.

L'école québécoise d'aujourd'hui a le mandat d'offrir des services éducatifs à tous les jeunes, de prendre en considération les éléments diversifiés de leur univers et de les outiller pour qu'ils puissent actualiser leur potentiel tant sur le plan social que sur le plan intellectuel, et ce, pour leur vie personnelle aussi bien que professionnelle. En conséquence, son intervention auprès des jeunes doit être multidimensionnelle. Pour ce faire, l'école, a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les jeunes québécois.

Instruire dans un monde du savoir

L'augmentation constante des connaissances et la nécessaire ouverture à des sources culturelles planétaires exigent de l'école non seulement qu'elle soutienne l'acquisition par les élèves d'une

sélection de savoirs jugés aujourd'hui essentiels, mais aussi qu'elle les aide à développer leur aptitude à accéder à d'autres données lorsque le besoin s'en fait sentir.

Socialiser dans un monde pluraliste

Pour assurer à la fois l'épanouissement des personnes et l'institution d'une collectivité solidaire, chacun doit apprendre à apprécier les différences personnelles et culturelles chez les autres tout en obtenant, en retour, le respect de sa réalité particulière.

L'école est appelée à jouer un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre ensemble et à l'émergence chez les jeunes d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Elle constitue une communauté où la quête d'autonomie et l'identification à des groupes de référence doivent être perçues comme des impulsions à canaliser pour faire l'apprentissage de la solidarité. Elle doit ainsi chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion. Il incombe donc à l'école de se préoccuper du développement socioaffectif des élèves, de promouvoir les valeurs à la base de la démocratie et de veiller à ce que les jeunes agissent, à leur niveau, en citoyens responsables.

Qualifier dans un monde en changement

L'école québécoise doit gérer l'hétérogénéité croissante des élèves et soutenir des progressions diversifiées sans tomber dans la ségrégation. Chacun devrait pouvoir quitter l'école secondaire avec un diplôme qui soit l'équivalent d'un passeport reconnu pour son cheminement dans la vie. À l'importance de favoriser chez tous les élèves la maîtrise des savoirs de base s'ajoute la nécessité de leur faire acquérir l'aptitude à apprendre tout au long de la vie.

Une réussite éducative

Le concept de "réussite pour tous" met en lumière la responsabilité qu'a l'école d'offrir à tous les élèves, quels que soient leurs talents, leurs origines, leurs aptitudes ou leurs champs d'intérêt, les bases nécessaires à une insertion sociale réussie.

La réussite revêt également un autre sens qui réfère à des défis personnels à relever. Vue sous cet angle, la notion de réussite s'adresse à tous les élèves, ceux qui sont très talentueux comme ceux qui éprouvent des difficultés, petites ou grandes. Chacun doit avoir conscience d'être l'acteur principal de son projet de formation, de se donner des objectifs personnels afin de surmonter ses limites, de développer ses forces et de dépasser si possible les attentes établies. La réussite à la mesure de chacun, c'est en somme l'actualisation de ses rêves.

Une pratique de la différenciation

Le programme actuel ne prétend pas résoudre par lui-même le problème des inégalités, mais il permet de prendre en compte l'hétérogénéité qui caractérise tout groupe d'élèves et il facilite la différenciation pédagogique, condition essentielle de la lutte contre l'échec. Il incite à exploiter les champs d'intérêt et les questions des élèves, à respecter les différents styles et rythmes

d'apprentissage, à s'appuyer sur les ressources et les acquis de chacun, à compter avec les différences des contextes personnels, sociaux et familiaux.

L'importance de porter attention aux élèves

Pour soutenir l'évolution des compétences, il faut être attentif aux élèves, se soucier de la progression de leur capacité à mettre à profit leurs connaissances et reconnaître aussi l'importance de la dimension affective dans leur processus d'apprentissage.

Le développement de tout élève dépend fortement de la perception qu'il a de sa capacité à apprendre et du jugement qu'il porte sur les apprentissages proposés. Pour ce faire, le programme propose une démarche réflexive invitant l'élève à identifier ses forces et ses défis et à nommer les processus ou moyens qu'il utilise.

Pour l'élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage, le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport (MELS) privilégie l'intégration en classe ordinaire et aux sphères de l'école comme premier service à offrir et l'élaboration d'un plan d'intervention présentant toutes les adaptations raisonnables facilitant les apprentissages de l'élève et son insertion sociale.

Pour que l'élève immigrant nouvellement arrivé et non francophone s'intègre graduellement à la société d'accueil, il doit apprendre le français, langue commune de la vie publique, et s'approprier le mode de fonctionnement de son milieu scolaire et de la société québécoise en général. Il est donc essentiel de le soutenir dans son appropriation de la culture du milieu d'accueil, tout en prenant soin de développer ou d'entretenir chez lui une conscience de sa propre culture et d'engager un dialogue interculturel.

Le MELS définit l'intégration comme "un processus d'adaptation à long terme, multidimensionnel et distinct de l'assimilation. Le processus d'intégration, qui postule l'acceptation de références à l'identité culturelle d'origine et dans lequel la maîtrise de la langue de la société d'accueil joue un rôle essentiel, n'est achevé que lorsque la personne immigrante ou ses descendants participent pleinement à l'ensemble de la vie collective de la société d'accueil et ont développé un sentiment d'appartenance" (Ministère de l'Éducation, Une école d'avenir, 1998, p. 1).

La notion d'éducation interculturelle désigne "toute démarche éducative visant à faire prendre conscience de la diversité, particulièrement ethnoculturelle, qui caractérise le tissu social et à développer une compétence à communiquer avec des personnes aux référents divers, de même que des attitudes d'ouverture, de tolérance et de solidarité".

L'intégration de l'élève requiert à la fois la contribution des enseignants et celle des autres membres du personnel scolaire.

Des défis de différents ordres - psychoaffectif, linguistique, socioscolaire et socioculturel - attendent l'élève tout au long de ce processus. Il peut se sentir dépossédé à la fois de sa culture et de sa langue et, par le fait même, des moyens dont il disposait pour appréhender la réalité et pour s'exprimer dans

différents contextes. Certains élèves peuvent aussi éprouver des problèmes qui résultent de traumatismes affectifs vécus antérieurement, par exemple la dispersion des membres de la famille à la suite d'un conflit politique dans leur pays. Il importe alors de leur fournir une aide appropriée.

L'enseignant veillera à valoriser la culture de l'élève immigrant, faisant ainsi de la classe un lieu de prise de conscience et de respect de la diversité culturelle, où chacun pourra s'ouvrir à la culture des autres tout en conservant un sentiment positif à l'égard de la sienne. Un premier dialogue interculturel pourra ainsi prendre place dans le quotidien de l'élève, ce qui l'aidera à établir des relations culturellement harmonieuses avec la société d'accueil.

Le Programme de formation de l'école québécoise présente, sous l'appellation "domaines généraux de formation", un ensemble de grandes questions que les jeunes doivent affronter. L'un de ces cinq domaines vise le Vivre ensemble et la citoyenneté. Ce domaine redéfinit le contexte dans lequel le jeune aura à s'actualiser en tant que citoyen à part entière.

Communauté d'apprentissage et microcosme de la société, l'école accueille des individus de provenances sociales et culturelles diverses. Elle constitue, à ce titre, un lieu privilégié pour apprendre à respecter l'autre dans sa différence, à accueillir la pluralité, à maintenir des rapports égaux et à rejeter toute forme d'exclusion. Elle place les élèves dans des situations qui les amènent à relever quotidiennement les défis de la coopération dans un esprit d'entraide, de solidarité, d'ouverture à l'autre et de respect de soi. Elle leur permet ainsi de faire l'expérience des principes et des valeurs démocratiques sur lesquels se fonde l'égalité des droits dans notre société.

Intentions éducatives

Permettre à l'élève de participer à la vie démocratique de l'école ou de la classe et de développer des attitudes d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité. Axes de développement proposés :

- Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques. C.à.d. processus démocratique d'élaboration des règles dans la vie scolaire, municipale et nationale ; acteurs de la vie démocratique et respect des personnes dans leur rôle ; droits et responsabilités liés aux institutions démocratiques.
- Engagement dans l'action dans un esprit de coopération et de solidarité. C.à.d. principes, règles et stratégies du travail d'équipe ; processus de prise de décision ; établissement de rapports égaux ; recours au débat et à l'argumentation ; leadership ; dynamique d'entraide avec les pairs ; projets d'action liés au vivre-ensemble.
- Culture de la paix. C.à.d. interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations ; égalité des droits et droit à la différence des individus et des groupes ; conséquences négatives des stéréotypes et autres formes de discrimination et d'exclusion ; lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme ; sensibilisation aux situations de coopération et d'agression ; résolution pacifique des conflits ; modalité d'entente ou de contrat.

Pour permettre aux jeunes de développer leur pensée au regard de ces axes de développement, le Programme de formation retient neuf compétences transversales regroupées en quatre ordres.

- Les compétences d'ordre intellectuel : exploiter l'information ; résoudre des problèmes; exercer son jugement critique ; mettre en oeuvre sa pensée créatrice. Elles définissent un rapport actif au savoir et permettent à l'élève de prendre contact avec le réel, de se l'approprier, de l'interpréter et de le comprendre. Elles font appel à des attitudes telles que l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le sens de l'effort et le souci de la rigueur. Elles prennent appui sur le plaisir d'apprendre, le désir de réussir, le besoin d'autonomie et la créativité.
- Les compétences d'ordre méthodologique : se donner des méthodes de travail efficaces ; exploiter les technologies de l'information et de la communication.
- Les compétences d'ordre personnel et social : structurer son identité ; coopérer. Ces compétences sont liées au développement et à l'affirmation de l'identité personnelle et collective de l'élève. Elles touchent des dimensions tant cognitives que socioaffectives de l'apprentissage et se traduisent notamment par des habiletés à coopérer et à affirmer ses propres valeurs dans le respect de l'autre. Elles font aussi appel à certaines attitudes d'ouverture et de souplesse, d'engagement et d'entraide.
- La compétence de l'ordre de la communication : communiquer de façon appropriée. Elle permet de partager de l'information avec les autres, directement ou par des véhicules médiatiques, et d'échanger des messages dans un langage précis et approprié.

Le Programme de formation de l'école québécoise est un programme axé sur le développement de compétences. Privilégier les compétences, c'est inviter à établir un rapport différent aux savoirs et à se recentrer sur la formation de la pensée. L'idée de compétence dénote le souci d'initier dès l'école le développement d'habiletés complexes qui seront essentielles à l'adaptation ultérieure de l'individu à un environnement changeant. Elle suppose le développement d'outils intellectuels flexibles, aptes à s'ajuster aux transformations et à favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances.

Beaucoup d'éléments du Programme de formation, en particulier ceux qui concernent le développement de compétences et la maîtrise de savoirs complexes, font appel à des pratiques basées sur une conception de l'apprentissage d'inspiration constructiviste. Dans cette perspective, l'apprentissage est considéré comme un processus dont l'élève est le premier artisan. Il est favorisé de façon toute particulière par des situations qui représentent un réel défi pour l'élève, c'est-à-dire des situations qui entraînent une remise en question de ses connaissances et de ses représentations personnelles.

Ce programme vise à accompagner le jeune dans sa construction d'une vision du monde.

Le regard que chacun porte sur soi et autour de soi, sa vision du monde, dépend de multiples facteurs et subit de nombreuses influences. L'héritage génétique et le milieu familial, en premier lieu, marquent singulièrement la teneur de cette vision, sur les registres de l'affect et des modes

d'appréhension de la réalité. Bien que les enfants y arrivent avec une grille de lecture dont il est impossible de nier l'existence, le milieu scolaire exerce une grande influence sur leur vision du monde. Lié au développement du jugement et de la conscience, ce regard profite de la considération de grandes questions existentielles (la vie, la mort ; l'amour, la haine ; les succès, les échecs ; la paix, la violence ; etc.). Il évolue, par ailleurs, dans la mesure où l'on accepte de le confronter et d'adopter une distance critique à son propre endroit et à l'égard de ses actions, de ses réactions, de ses opinions, de ses croyances, de ses valeurs et de ses attitudes. Ces questions font l'objet de situation d'apprentissage et d'évaluation dans le cadre des compétences.

Réfléchir à des questions éthiques et pratiquer le dialogue.

L'éthique consiste en une réflexion critique sur la signification des conduites ainsi que sur les valeurs et les normes que se donnent les membres d'une société ou d'un groupe pour guider et réguler leurs actions. Cette réflexion éthique, qui permet le développement du sens moral de la personne, est indispensable pour faire des choix judicieux. Tout en exprimant l'autonomie de l'individu et sa capacité d'exercer un jugement critique, ces choix sont susceptibles de contribuer à la coexistence pacifique. Dans ce programme, on tient compte des défis relatifs au vivre-ensemble dans notre société pluraliste et dans le monde. La réflexion porte sur des sujets tels que les relations entre les êtres humains, la liberté, la responsabilité, l'amitié et l'entraide, mais aussi sur des questions qui nous interpellent tous comme membres d'une société en constante transformation, tels le rôle des médias, la protection de l'environnement ou les impacts que peuvent avoir sur le vivre-ensemble certaines avancées scientifiques et technologiques.

II) Politique scolaire de la Commission scolaire Marie Victorin

Notre Commission est soucieuse d'offrir à ces élèves un milieu sain et sécuritaire pour favoriser leur réussite scolaire. Pour ce faire, plusieurs politiques ont été adoptées pour baliser les actions prises dans ses différents établissements scolaires. Voici quelques énoncés qui démontrent la volonté de la Commission scolaire de favoriser l'intégration harmonieuse des élèves issus de l'immigration ainsi que des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou de comportement.

Politique d'adaptation scolaire

La Commission scolaire privilégie l'intégration en classe ordinaire et aux autres sphères d'activité de l'école comme le premier service à offrir en envisageant, à l'intérieur du plan d'intervention, toutes les adaptations raisonnables permettant une intégration en classe ordinaire. L'intégration de l'élève favorise le développement de ses capacités et l'acquisition de compétences tout en lui permettant de faire partie de sa communauté éducative et de sa vie de quartier. Parallèlement, elle donne à tous les élèves une occasion de partager leur quotidien avec les élèves handicapés ou en difficulté afin de développer leur ouverture à la différence.

Les objectifs de cette politique sont :

- Faciliter le processus d'intégration des élèves immigrants, jeunes et adultes, de la Commission scolaire Marie-Victorin dans le système scolaire québécois, afin de leur donner les mêmes chances de réussite qu'aux autres élèves.
- Favoriser le développement de la compétence des élèves, francophones et non francophones, à "savoir-vivre ensemble" dans le but de participer à la vie démocratique, francophone et pluraliste du Québec.

L'ensemble du personnel scolaire partage la responsabilité de l'intégration sociale et culturelle des élèves immigrants. L'intégration des élèves immigrants, qui est linguistique d'abord, comporte une dimension plus globale, d'ordre social et culturel. Cette dimension appartient à l'ensemble du personnel scolaire. Il importe donc de développer chez tout le personnel scolaire des attitudes d'ouverture à la diversité et des compétences liées à la résolution des conflits, à la transmission des valeurs, à la communication appropriée et inclure l'éducation interculturelle dans la vie scolaire des écoles et des centres.

Le patrimoine et les valeurs communes du Québec, notamment l'ouverture à la diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse, doivent se traduire dans l'ensemble du curriculum et de la vie scolaire. Le renforcement du sentiment d'appartenance à la société québécoise chez les élèves immigrants passe par leur participation au développement et à l'enrichissement du patrimoine collectif. Il est important de faire partager aux élèves nouvellement arrivés le patrimoine du Québec. Par ailleurs, il importe de mettre en évidence les apports multiples de tous les membres de la société québécoise, quelle que soit leur origine. Il est primordial d'assurer des relations harmonieuses entre les différentes communautés culturelles afin de lutter contre le racisme et la discrimination. Il est essentiel de susciter et d'encourager chez les élèves immigrants l'adhésion aux valeurs communes de la société, facteur-clé de la cohésion sociale.

Politique culturelle

Ses objectifs sont : 1. Favoriser l'intégration des cultures. 2. Favoriser l'intégration des élèves des communautés culturelles en encourageant les activités permettant de valoriser leur apport culturel à la société québécoise.

Afin de respecter les orientations du Programme de formation de l'école québécoise et les objectifs de plusieurs de ses politiques, la Commission scolaire Marie-Victorin s'est associée à La Traversée, afin d'implanter progressivement une approche novatrice qui utilise la philosophie adaptée aux enfants pour prévenir la violence auprès des jeunes du primaire, en misant sur le développement de la pensée et de l'identité de l'enfant.

III) Approche privilégiée par le programme "Philosophie pour enfants - Prévention de la violence"

Cette approche vise à permettre à l'enfant d'identifier peu à peu ses droits, ses libertés, ses contraintes, en un mot, sa vision des choses. Et ce, en relation avec celles des autres. De la sorte, il peut user de son esprit critique et de son esprit créatif afin d'apprendre à devenir autonome : il apprend à reconnaître la violence qui lui est faite, celle qu'il peut faire et celle qui participe de plusieurs réalités humaines. Il aiguisé son jugement afin de faire des choix plus éclairés. Il apprend à concevoir un monde à sa grandeur et à y agir de la façon la plus adéquate possible selon les circonstances.

La philosophie ayant une portée universelle au-delà des concepts clés énumérés précédemment, les enfants sont amenés à réfléchir sur la vie, la leur et celle des autres, la nature même de la vie. Ils sont à même de réaliser, dans le cadre de la communauté de recherche, qu'ils sont intimement liés les uns aux autres. Ils font l'expérience de leur propre écoute pour comprendre leur individualité tout en réalisant l'individualité de l'autre : processus qui les amène à se différencier tout en reconnaissant l'autre dans un contexte de relation égalitaire.

Il est facile d'établir des liens entre les objectifs pédagogiques de ce programme et ceux du programme de l'école québécoise :

- Développer chez les jeunes une conscience plus fine à détecter la violence dans leur environnement.
- Développer une conscience plus fine de leurs propres intuitions pour mieux se protéger de leur vulnérabilité.
- Développer une pensée autonome et critique vis-à-vis de la violence.
- Consolider ou développer l'estime de soi et une confiance intérieure.
- Développer leur capacité d'analyse et leur raisonnement par le développement du jugement moral.
- Développer leur capacité à s'autoriser des limites et se construire une identité leur permettant de se positionner davantage en sujet.
- Permettre aux jeunes de mieux exercer leur jugement face à la violence d'autrui et la leur comme le résultat d'expression de la colère et des différends.
- Développer leurs capacités d'expression pour le renforcement de leur liberté de manière éclairée sur le plan individuel et collectif.

Ce programme répond également à la mission de l'UNESCO en matière d'éducation et de culture à la paix en misant sur le respect de toutes les vies ; le rejet de la violence ; l'écoute pour se comprendre ; la solidarité.

Ces éléments correspondent globalement aux objectifs du Plan d'action pour prévenir et traiter la violence dans le milieu scolaire.

Comme l'a attesté le Professeur Robert, la recherche a démontré que le Programme de philosophie pour enfants-prévention de la violence contribue de manière importante au développement du raisonnement moral chez les enfants et de leur aptitude à prévenir la violence.

Les impacts de ce programme montrent que la philosophie permet de former des citoyens, et plus généralement, des personnes capables de se rapporter à une réalité sociale et à un imaginaire culturel marqué par une pluralité croissante. La philosophie peut habituer dès l'enfance à des pratiques de discussion, de dialogue et d'interaction qui, à défaut d'éliminer les conflits, apprendront aux enfants à les envisager et à les surmonter selon des modalités non autoritaires, prévaricatrices ou violentes.

Ainsi, l'apprentissage du philosophe par la mise en place du programme Philo pour enfants respecte parfaitement les orientations du Programme de formation de l'école québécoise, et représente un dispositif d'une grande efficacité pour prévenir et traiter la violence.